

GT Mesures catégorielles

10 mars 2015



finances Solidaires

IN-QUA-LI-FIA-BLE ! IN-AC-CEP-TA-BLE !



10 mars 2015

Le ministère a tenu ce jour un groupe de travail pour débattre de ses propositions en matière du :

► recyclage du budget alloué jusqu'en 2014 à la Prime d'Intéressement Collectif (150 € par agent) ministérielle par des dispositifs directionnels ;

GRRRR!

► plan ministériel de qualifications, transformations d'emploi de C en B (divisé par 6 en 5 ans à la DGFIP) et de B en A;

► plan intracatégoriel (promotion de grade à grade),

tout en précisant «que les marges de manoeuvres sont très limitées».



D'emblée **Solidaires Finances** a condamné les propositions qu'elle juge **inacceptables et inqualifiables** de l'administration. Les agents des ministères économiques et financiers ne peuvent continuer de supporter le «prix» fort de l'austérité ! (lire notre déclaration au verso).

Lors d'un premier tour de table toutes les fédérations ont dénoncé les propositions faites. Devant l'absence de réponse du secrétaire général, elles ont après une suspension de séance demandé dans une déclaration commune au Ministère de revoir sa copie (lire ci-dessous) et ont quitté la réunion.



Mesures catégorielles : des propositions inacceptables

Les fédérations des Finances Solidaires, CGT, FO, CFDT, UNSA et CFTC ont pris connaissance des propositions du Ministère en matière de « mesures catégorielles » lors du groupe de travail du 10 mars 2015. Celles-ci prévoient :

- une transformation de la prime d'intéressement collectif. Le secrétaire général propose un traitement imprécis et différencié entre les directions et services du ministère ;
- une réduction sans précédent du volume des promotions internes ;

De plus, rien n'est dit par ailleurs sur le correctif de B en A et sur les ZUS.

Les fédérations des Finances Solidaires, CGT, FO, CFDT, UNSA et CFTC ont jugé ce projet INACCEPTABLE.

Elles exigent :

- un dispositif ministériel collectif, égalitaire en remplacement de la prime d'intéressement collectif ;
- une solution positive, équitable et rapide sur le correctif de B en A ;
- de nouvelles propositions dans le cadre du plan ministériel de qualifications, se traduisant par une hausse des promotions internes.

Sur tous ces points – y compris les ZUS - elles demandent aux ministres de revoir leur copie

Dans cette attente, elles ont quitté la séance.

Notre déclaration Liminaire

Autant le dire d'emblée, le projet qui nous est présenté n'est pas seulement inacceptable, il est inqualifiable.

La chute brutale du volume des promotions de grades et, globalement, des transformations d'emplois (C en B, B en A, A en A+) s'inscrit dans un paysage marqué par :

- le tassement des grilles indiciaires (le début des grilles étant progressivement rattrapé par le SMIC),

- le gel de la valeur du point d'indice (bloquée depuis 2010) qui se traduit par une perte de pouvoir d'achat,

- des transformations d'emplois C en B et B en A insuffisantes pour coller aux qualifications réelles exigées,

- un ratio pro/pro synonyme de blocage des carrières,

- de plus en plus d'agents bloqués, ce qui crée un embouteillage et se traduit par une frustration des agents de plus en plus forte devant l'absence de perspective,

- un correctif du B en A toujours en souffrance,

- un blocage, voire une régression de l'indemnitaire

- des remboursements de frais notamment insuffisants : dans la réalité, les agents paient souvent pour travailler,

Rappelons que ce paysage est également marqué à Bercy par :

- des vagues incessantes de suppressions d'emplois,

- un nombre de « postes vacants » élevé,

- des réformes (législatives et structurelles) continues, synonymes de dégradations des conditions d'exercice des missions.

Ajoutons à ce tableau les projets fonction publique :

- le chantier PPCR (avec des interrogations sur la mobilité subie ? la remise en cause des droits et garanties ?) ;

- le RIFSEEP (nouvelle opération lourde alors qu'à la DGFIP on vient d'achever à peine l'unification des régimes indemnitaires).

Ce projet raisonne d'autant plus comme provocation que :

- nous découvrons l'existence d'une prime de restructuration à la DGFIP et d'un intéressement collectif à l'INSEE et à la DGCCRF : il n'est évidemment pas

acceptable de voir une prime d'intéressement collectif financer de tels projets qui procèdent d'une approche tout à fait différente de celle d'une revalorisation collective et pérenne de la rémunération,

- les qualifications réelles des agents augmentent : l'absence de reconnaissance des qualifications non seulement n'alimente plus l'ascenseur social mais se traduit par le sentiment d'un déclassement,

- certains barrages à l'avancement sont purement idéologiques et dogmatiques du « management » dit « public » et ne relèvent d'aucune autre approche : rappelons par exemple qu'il n'y a pas de fonctionnalités différentes entre les différents grades (au sein des catégories C et B),

- de nombreuses anomalies perdurent : les inspecteurs stagiaires sont ainsi moins rémunérés que les C et le B entrant dans l'administration (indice 321 contre 323 pour les C et 326 pour les B) !

- précédemment, la politique sociale du Ministère pour la catégorie C était une promotion linéaire de l'échelle 4 à l'échelle 5 : aujourd'hui, alors qu'ils n'ont gagné qu'un point d'indice (4,63 euros) à chaque changement d'échelon on les bloque pour le passage à l'échelle 5 (pour 5 points d'indice = 23,15 euros)

- pour la catégorie B, vous dépensez plus d'argent pour bloquer les agents que pour les promouvoir : environ 10 000 agents peuvent se présenter au concours professionnel « B principal » pour un maximum de 630 promotions possibles (la promo, c'est 5 points d'indice) : le coût du concours (préparation, organisation et surveillance des épreuves, correction...) est supérieur au coût annuel d'un avancement linéaire, nous estimons le coût global à près de 400 euros par agent concerné alors qu'une promotion interne revient à 277 euros. Et ce sans parler du coût de gestion... Le même raisonnement vaut pour le concours de C2 en C1. Ne nous parlez pas de bonne gestion de l'argent public qui est prétendument la préoccupation des pouvoirs publics...

- Pour la catégorie A, l'expertise est à développer pour renforcer un soutien technique de plus en plus défaillant dans un contexte de management Lolfien...

- Concernant l'égalité professionnelle, il apporte la preuve que les moyens que nous réclamons sont largement insuffisants : les catégories B et C, majoritairement féminisées, paient un lourd tribut

à la rigueur et à la baisse des promotions internes,

- Pour les promotions au sein de la catégorie A+, les possibilités ne sont pas pleinement utilisées...

- Nous entendons périodiquement de la part du gouvernement l'argument du « GVT » : mais comment peut-il être recevable lorsqu'on bloque des agents dans leur grade ?

Qu'on fait les agents qui sont aujourd'hui bloqués pour « mériter » pareil sort ? Le projet qui nous est soumis raisonne comme une provocation voire comme la volonté revancharde de pressuriser des agents qui, étant de moins en moins nombreux, subissent des choix impactant directement leur pouvoir d'achat alors qu'ils assurent dans des conditions de plus en plus difficiles des missions centrales pour l'action publique. **Prenez garde : la conscience professionnelle et l'attachement au service public ne constituent pas un réservoir inépuisable...**

Pour Solidaires Finances, l'urgence commande de :

- traiter enfin positivement et rapidement la question du correctif de B en A, il y a urgence ;

- donner une priorité aux agents C et B en revalorisant le nombre de promotions de grade et de transformations de C en B et de B en A ;

- intégrer les 150 euros nets (en provenance de la prime d'intéressement collectif) dans l'IMT ;

- un avancement de carrière linéaire afin d'en finir avec les blocages artificiels, coûteux et injustes, existants aujourd'hui ;

- que soit garantie l'absence de modulation des régimes indemnitaires et que soit décidée l'exclusion des corps et emplois du Ministère du RIFSEEP ce qui est possible par le décret ;

- un plan de reconnaissance des qualifications ambitieux se traduisant par une hausse du volume des promotions internes (« intra » et « inter » catégorielles).

Notre fédération s'adressera aux agents des Ministères économiques et financiers pour les informer de la façon dont ils sont perçus et dont la rigueur est appliquée dogmatiquement à « Bercy ». Elle vous demande donc de revoir votre copie sur la base des revendications et des attentes des agents.